## 17 SEPTEMBRE 2009 L'Hôteller



**HERVÉ NOVELLI** LANCE LE FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LA MODERNISATION DE LA RESTAURATION

M 01692 - 3151 - F: 3,00 €

5 RUE ANTOINE BOURDELLE · 75737 PARIS CEDEX 15 · TÉLÉPHONE : 01 45 48 64 64 · FAX : 01 45 48 04 23 · E-MAIL : journal@lhotellerie-restauration.fr · ISSN 1151-2601

## FACE A LA GRIPPE A UESTIONS ET RÉPONSES



à affronter une éventuelle pandémie grippale ? À la lecture des témoignages recueillis en région par L'Hôtellerie Restauration (lire page 6), force est de constater que le scepticisme des professionnels est grand face aux discours, jugés trop anxiogènes, des pouvoirs publics et des médias. Manque de moyens, effectifs trop justes pour compenser en cas d'absentéisme massif du personnel, difficultés d'approvisionnement...

Les professionnels du secteur sont-ils prêts Les motifs de grogne ne manquent pas. Pourtant, difficile de méconnaître qu'un scénario catastrophe est dans toutes les têtes. Et impossible pour les gérants d'établissements d'ignorer qu'il leur appartient de garantir la sécurité et la santé de leurs salariés. Pour cela, un rappel complet des règles d'hygiène s'impose. D'autant plus que plusieurs textes officiels sont venus synthétiser les bonnes pratiques en la matière. Explications pages 4 à 6.

'L'EFFET TVA' CONFIRMÉ

## Les prix en août : + 0,5 % pour l'indice général, - 0,2 % pour la restauration

Très attendu par tous les observateurs, l'Insee vient de publier l'indice des prix pour le mois d'août, qui accuse une hausse générale de 0,5 % par rapport au mois de juillet, la variation sur un an enregistrant une baisse de 0,2 %. Pour la restauration, très surveillée depuis la baisse de la TVA, la baisse des prix s'établit à - 0,2 % en août, contre + 0,2 % en août 2008, après un recul de 1,3 % en juillet. Ce qui confirme 'l'effet TVA' sur des tarifs qui accusent sur un an une baisse de 0,2 % également.

Seuls les services d'hébergement connaissent une évolution contraire, explicable du fait de la saisonnalité, avec une hausse de + 2,8 % en août, soit + 2,4 % sur un an. Comme ces chiffres vont donner lieu à de nombreux commentaires pas forcément frappés au coin de l'objectivité, il est bon de rappeler que la baisse de la TVA est également destinée à améliorer les rémunérations, accroître le recrutement et faciliter la modernisation des établissements : il n'y aura jamais 4 tiers dans 3!

RENTRÉE SCOLAIRE

**PAGES 34-38** 

**Carton plein pour** l'enseignement professionnel



Aide à l'embauche, exonération de charges patronales :

découvrez avec ce numéro les avantages du contrat de professionnalisation.

>>> Vous pouvez bénéficier de ces aides dès maintenant.

Renseignez-vous auprès de votre OPCA Fafih www.fafih.com